Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Règlement (CE) N° 49/2000 sur l’étiquetage des denrées alimentaires

Par

Publié le 10/01/2000, modifié le 09/03/2026

Ce règlement a été abrogé par le règlement 1829/2003.
Règlement modifiant le Règlement 1139/98/CE du Conseil concernant la mention obligatoire, dans l’étiquetage de certaines denrées alimentaires produites à partir d’OGM, d’information autres que celles prévues par la directive 79/112/CE

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-reglement-ce-n-49-2000-sur-letiquetage-des-denrees-alimentaires/